

Recettes diverses.—Rôties au miel		SOLEIL		LUNE		Biscuits au miel	
Couper des tranches de pain d'un demi-pouce d'épaisseur environ. D'autre part, faire fondre du miel en quantité suffisante dans du lait auquel vous ajoutez un œuf battu en plus, suivant la quantité de rôties à faire. Beurrer quelque peu les tranches de pain que vous trempez dans ce liquide sucré au miel et faites frire ensuite dans du beurre ou de la graisse de bonne qualité.		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.	Serves chaud.	
J 9	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et d	7 08	5 12	9 21	9 13	1 tasse de miel frais, 1/2 tasse de crème chaude, 2 œufs, 1/2 tasse de beurre de bonne qualité, 2 tasses de farine bien tamisée en y ajoutant au préalable 1/2 cuillerée à café de soda à pâte et 1/2 cuillerée à thé de crème de tartre. Découper à l'emporte-pièce et faire cuire sur une tôle farinée, à fourneau modéré. (à suivre)	
V 10	Ste Sébastien, vierge	7 04	5 12	10 24	9 33		
S 11	Notre-Dame de Lourdes	7 03	5 15	11 27	9 51		
D 12	Suzanne	7 01	5 16	Mat.	10 13		
L 13	Ste Catherine de Ricci, vierge	7 00	5 17	0 29	10 36		
M 14	S. Valentin, martyr	6 59	5 19	1 33	11 02		
M 15	SS. Faustina et Jovite, martyrs	6 57	5 20	2 37	11 36		

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

BONNE NOUVELLE

La Coopérative Fédérée et nos marchés extérieurs

On connaît le travail considérable qu'a fait la Coopérative Fédérée de Québec, grâce à l'aide du Ministère de l'Agriculture de Québec, pour faire connaître et apprécier nos produits laitiers sur les marchés européens et particulièrement sur ceux de l'Angleterre. On sait que si ces produits sont maintenant connus et recherchés, nous le devons entièrement à l'initiative du Ministère de l'Agriculture, aux efforts et aux démarches de la Coopérative Fédérée qui par la classification qu'elle a été la première à pratiquer dans le pays, par l'amélioration de l'emballage et des méthodes d'expédition, a réussi à donner à notre beurre et notre fromage une qualité de tout premier ordre. Ces produits sont maintenant recherchés même par ceux qui, il y a quelques années, entretenaient toutes sortes de préjugés contre eux.

Il nous fait plaisir de reproduire ici certains extraits d'une lettre reçue dernièrement du représentant commercial de la Province à Londres, dont la nomination a été faite par le Ministère de l'Agriculture.

"J'ai inspecté pratiquement toutes les expéditions de fromage que vous avez faites à Cardiff, Manchester, Liverpool et Londres et je puis dire que toutes sont arrivés dans les meilleures conditions, à part, bien entendu, un certain nombre de boîtes brisées qui, nécessairement, ne peuvent être évitées dans des expéditions de cette importance.

"Une enquête qui a été faite dernièrement révèle que pas une seule plainte n'a été faite de la part des acheteurs. Ceci est très encourageant, surtout si l'on tient compte du peu de sympathie qu'avaient les commerçants en général pour ce fromage qu'ils appellent "Eastern Cheese".

"La plus forte opposition que rencontrait le "Eastern Cheese" venait d'une des plus grosses maisons du district de Manchester, où il se vend chaque année plus de 750,000 boîtes de fromage. Lorsque je me suis rendu dans ce district, la dernière fois, plusieurs me dirent qu'ils avaient été absolument opposés au fromage de Québec il y a quelque temps, mais que, maintenant, étant données les grandes améliorations que l'on avait apportées à sa qualité, on était disposé à recevoir toutes les quantités qu'on pourrait leur fournir; les importateurs du Nord de l'Angleterre semblent tout à fait en faveur du fromage de Québec, ils ont même certaines préférences à son endroit".

Cette lettre se passe de commentaires et en dit suffisamment pour que l'on puisse se faire une idée du travail qu'a dû faire la Coopérative Fédérée, tant au point de vue amélioration de la qualité qu'au point de vue propagande et publicité. Cette Société, de même que le ministère de l'Agriculture de Québec, méritent certainement des félicitations pour un succès aussi important.

Et ce n'est là qu'un exemple de la valeur des services qui sont rendus à la classe agricole de notre Province.

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'hôtel de ville, à Québec, le mercredi, 15 février 1928, à 10 heures du matin.

JOS.-N. BERNIER,
Secrétaire.

Dividende de 6% pour l'année 1927

A une réunion des directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, tenue à Québec, le 11 janvier 1928, un dividende de 6% a été déclaré pour l'année 1927, et sera payable le 15 février prochain.

La même tactique partout et toujours

UNE APPRECIATION

Nous recevons une appréciation qu'il nous fait plaisir de porter à la connaissance de nos lecteurs:

"Le publiciste de la Coopérative Fédérée résumait dans un récent numéro du "Bulletin de la Ferme" les bénéfices substantiels acquis aux cultivateurs de la Province de Québec, grâce à cette organisation puissante, dirigée par un personnel aussi dévoué qu'entreprenant.

"Depuis que le bonhomme La Fontaine a établi qu'il est plus facile de casser un brin de paille que de rompre un faisceau, la démonstration des bienfaits de la coopération n'est plus à faire.

"Nous avons sous les yeux une feuille volante qui apporte une nouvelle preuve de l'efficacité de la coopération. Elle est distribuée par la Coopérative des blés de la Saskatchewan.

"Dans un bref exposé, cette feuille établit clairement que sans leur coopérative les fermiers de la Saskatchewan auraient perdu des millions.

"En effet la Coopérative a payé pour la récolte de 1927, \$1.42 le minot, tandis que les commerçants ont payé beaucoup moins pendant la plus grande partie de l'année.

"Par le graphique imprimé sur cette feuille, nous constatons que pendant quatre mois, mai, juin, juillet et août, le marché fut plus élevé que la remise de la Coopérative. Mais nous constatons aussi que durant ces quatre mois, il ne fut offert que 17 millions de minots de blé, tandis que durant les huit autres mois 280 millions de minots furent mis sur le marché.

"Les commerçants de l'Ouest mettent donc en pratique la même tactique que certains commerçants de l'Est: payer de hauts prix pour de petites quantités afin de déprécier la Coopérative en faisant valoir qu'ils payent plus qu'elle. Heureusement ce petit jeu est aujourd'hui connu et ne trompe plus personne.

"Rien mieux que le maintien d'un prix raisonnable pour le blé, en dépit d'une production considérablement accrue, ne prouve l'efficacité de la coopération pour la vente des produits agricoles.

"Ce que les fermiers de l'Ouest ont réalisé pour le blé, ce que la Coopérative Fédérée de Québec a fait pour le beurre et le fromage, les dindons de Charlevoix et le poisson de la Gaspésie, elle le fera pour d'autres produits à mesure que notre population agricole se pénétrera davantage de l'esprit coopératif.

"On fait beaucoup état en certains quartiers de la désertion plus ou moins réelle du sol. Le meilleur moyen de l'enrayer, c'est de rendre l'agriculture plus payante. Isolé, le cultivateur est impuissant à influencer le marché. Mais s'il fait partie d'une coopérative, il achète à meilleur compte grâce au groupement des commandes et profite pour la vente des avantages d'un marché mieux contrôlé en même temps que plus étendu.

"Travailler à inculquer l'esprit coopératif, c'est donc aider efficacement à garder sur la ferme des cultivateurs qui pourraient, malgré eux, être forcés de la désertion; c'est aussi faire acte du plus pur patriotisme."

Avis à nos sociétaires

Nous prions tous nos sociétaires qui, à notre assemblée générale de février, désireraient entretenir l'assemblée de sujets agricoles, intéressant tout particulièrement les membres de la Coopérative Fédérée de Québec, de bien vouloir en informer le président du Conseil Exécutif, M. J.-Arthur Pâquet, avant le 13 février courant, au bureau-chef de la Coopérative Fédérée, No 114, rue Saint-Paul-Est, à Montréal. Ils voudront bien lui indiquer en quelques mots le sujet qu'ils désirent traiter.

Nous rappelons à ces sociétaires qu'ils devront être précis dans leurs remarques et se borner à exposer leur sujet pendant dix ou douze minutes tout au plus; dans la discussion qui pourra s'ensuivre, on leur donnera la préséance.

Vu le temps limité de nos séances générales, il convient d'adopter cette mesure et d'en tenir compte, afin qu'aucun sociétaire ne soit froissé ni désappointé.

NOTES. E

La nomination de d'Ottawa, est confirmée de Pâques.

M. le chanoine Jos de l'Ecole Normale de Rimouski, laissé vacant par Romuald Léonard, dont plus longtemps un aussi

Au moment où nous devant du père spirituel mundus Maria Rouleau dans un char palais mis.

Les autorités religieuses programme de trois jours prélat.

Aux vœux de tous le tin de la Ferme" de joindre et fructueux règne.

Une grippe, insidieuse borateur Pierre Fouille-F intéressante chronique.

On porte à un million Canada. La "comète" du

Nous mangeons plus par année. L'augmentation 120 per capita. C'est un culture.

Notre mot d'ordre lait. On devrait éliminer moins; elles ne sont pas à

L'hiver nous apporte faire provision de celle-ci la glace. Un trou dans le fit comme glacière. Il n plus moderne, mais c'est

Nos importations devraient décroître. Il y au plus tôt. Que chacun ment intensif de l'industrie de couvrir le champ ouve

Il en est de même en tités d'œufs, que nous pu cole amélioré et plus non son possible pour obtenir de race gratuitement à abonnés.

Le dollar américain contrôler les prix sur tous monde. C'est une belle inconvenients. Elle excite ce à trouver que ces Amé main, on leur montrera le

Avec le printemps, monsieur beau parleur, o mirobolants quand... les

Nous l'avons dit à m de ne prendre qu'avec be d'actions, qu'il s'agisse d en garde contre la litérati fraction de leur valeur a péniblement amassées, q entreprises minières, san téressées et compétentes, compagnies fiduciaires, le du Dominion ou des pro

Sa Grandeur

Dieu donne, aux pe besoin pour progresser s Nulle part on ne sa adore le Bon Dieu avec p

Aussi Dieu donne-t-i vaste qu'une province, u flamme et du plus pur pa

Mgr Ross est en trai dit-il, la colonie. Il insta talières et les Jésuites, ces de la Nouvelle-France.

Voici ce qu'écrivait réc